

**CONFERENCE INTERNATIONALE DEVPORT SUR LES PORTS, LE TRANSPORT MARITIME ET
LE DEVELOPPEMENT REGIONAL :**

Adaptation des acteurs maritimes et portuaires aux aléas de la mondialisation

12-13 Juin 2014 – Université du Havre (France)

Le projet DEVPORT regroupe des chercheurs appartenant à différents laboratoires et universités. Il vise à amorcer la constitution d'un réseau qui contribuera à populariser ces domaines de recherche dans la sphère académique mais également dans le monde professionnel maritime et portuaire.

Le contenu scientifique du projet DEVPORT est structuré autour de deux axes :

- Le premier concerne l'adaptation des acteurs de l'économie maritime, portuaire et logistique aux aléas de la mondialisation : stratégies des armements de lignes maritimes, aménagement et développement des ports, évolution des chaînes logistiques font partie des champs de recherche sur lesquels les membres de l'équipe ont déjà capitalisé une expérience significative.
- Le deuxième axe vise à analyser un certain nombre de modèles d'organisation portuaire repérables dans des contextes étrangers et de les confronter au cas particulier de l'ensemble portuaire et urbain de la basse Seine (Le Havre, Rouen, Paris), désigné sous le terme générique d'axe Seine. L'objectif final étant de rechercher les meilleures conditions de fonctionnement d'un système portuaire régional, adossé à une métropole mondiale.

L'objectif de cette conférence est de comparer les différentes approches disciplinaires à ces questions. Les innovations dans les transports de marchandises ont facilité le développement de systèmes de distribution et de production flexibles, à la fois localement et globalement, ainsi que l'émergence d'une économie de plus en plus spécialisée et globalisée.

Le transport maritime est l'épine dorsale du commerce international et un élément moteur de la mondialisation. Environ 80 pour cent du commerce mondial en volume et plus de 70 pour cent en valeur est réalisée par la mer ; ces proportions sont encore plus élevées dans le cas de la plupart des pays en développement. Dans le même temps, les modes et réseaux maritimes ainsi que leurs politiques et stratégies portuaires et maritimes sous-jacentes sont de plus en plus complexes.

Cette croissance continue du transport maritime soulève d'importantes questions sur l'évolution du rôle de nœuds dans le transport mondial et de la chaîne de valeur, telles que la mondialisation, le commerce et le développement, la durabilité environnementale, la sécurité énergétique et le changement climatique. Les changements structurels dans le commerce international et l'évolution du transport

maritime ont une incidence directe sur les ports et leurs alentours. Par conséquent, ces éléments et leurs caractéristiques récentes doivent être examinés.

Les auteurs sont invités à soumettre leurs articles en relation avec les thèmes centraux suivants (liste non exhaustive). Le comité scientifique donnera la priorité à des critères tels que l'originalité et la nouveauté de la recherche. Le colloque DEVPORT est interdisciplinaire et les contributions sont attendues dans diverses disciplines académiques (par exemple, géographes, historiens, aménageurs, urbanistes, économistes et spécialistes des transports internationaux de marchandises en général). Les contributions de jeunes chercheurs sont particulièrement bienvenues :

- ✓ Systèmes maritimes mondiaux
- ✓ Stratégies d'hinterland
- ✓ Intermodalité
- ✓ Transport fluvio-maritime
- ✓ Ports et aménagement
- ✓ Analyse du marché maritime
- ✓ Gouvernance et développement territorial
- ✓ Etudes régionales
- ✓ Transport maritime durable
- ✓ Economie portuaire

Comité d'organisation :

Juliette Dolique, Ingénieur d'étude, Projet DEVPORT, CIRTAI UMR CNRS 6266 IDEES

César Ducruet, Chargé de Recherche, UMR CNRS 8504 Géographie-cités

Olivier Joly, Maître de conférences à l'Université du Havre, CIRTAI UMR CNRS 6266 IDEES, bureau SFLOG

Laurent Lévêque, Maître de conférences associé à l'Université du Havre, CIRTAI UMR CNRS 6266 IDEES

Hipolito Martell, Maître de conférences à l'UTC de Compiègne

Christelle Merrien, Ingénieur d'étude, CIRTAI, UMR CNRS 6266 IDEES

Arnaud Serry, Maître de conférences à l'Université d'Orléans, CEDETE

Comité scientifique :

Le comité scientifique est composé des membres suivants qui sont en charge d'approuver le programme de la conférence, en particulier les communications qui seront présentés lors de la conférence.

Alfred Baird, Professeur (Economie maritime) – Edinburgh Napier University (Ecosse)

Yves Boquet, Professeur (Géographie) - Université de Bourgogne (France) - Secrétaire de l'UGI

Jacques Guillaume, Professeur (Géographie) - Université de Nantes (France)

Theo Notteboom, Professeur (Economie) – Université d'Anvers (Belgique)

Xavier Martinez de Osés, Professeur (Géographie) - Université de Catalogne (Espagne)

Gilles Paché, Professeur (Sciences de gestion) - Université d'Aix-Marseille (France)

Thanos Pallis, Maître de conférences (Transport maritime) - Université « Aegean » (Grèce)

Michel Savy, Professeur (Economie) - Université Paris-Est (France)

Brian Slack, Professeur émérite (Géographie) – Université Concordia (Canada)

Benjamin Steck, Professeur (Géographie) - Université du Havre (France) - Président de la commission de géographie des transports du CNFG

Pierre Thorez, Professeur émérite (Géographie) - Université du Havre (France)

Johan Woxenius, Professeur (Logistique et transport) - Université de Göteborg (Suède)

Le colloque donnera lieu à la publication d'actes, sous la forme d'un ouvrage collectif.

Les propositions de communication (en français, anglais ou espagnol) doivent être envoyées avant **le 31 octobre 2013** envoi à l'adresse suivante : devport.conference@univ-lehavre.fr

En respectant les consignes suivantes :

- résumé d'une page A4 maximum, Times New Roman 12 points,
- titre, auteur(s), fonction(s), affiliation(s),
- mots-clés (maximum cinq),
- court CV.

Les communications retenues seront annoncées avant le 1^{er} février 2014.

La date limite de remise de l'article complet est le 30 avril 2014.

Les présentations seront limitées à 20 minutes afin d'autoriser le débat et la discussion.